

Administration

Le médiateur de la République de plus en plus sollicité

PRÈS DE 930 personnes se sont adressées aux représentants départementaux du médiateur de la République en 2003, alors qu'elles n'étaient que 380 l'année précédente. C'est ce que révèle un rapport qui vient d'être rendu public par la préfecture de l'Essonne. Jusqu'à l'an dernier, seuls trois délégués étaient affectés dans le département. Quatre nouveaux médiateurs ont pris leurs fonctions en 2003, trois postes étant créés à Brunoy, Grigny et Etampes.

Le médiateur de la République est chargé de trouver des compromis, aussi souvent que possible, lorsque survient un désaccord entre l'admini-

stration et les citoyens. « Un problème est parfois résolu par un simple coup de fil, souligne Alain Magnon, coordinateur pour l'Essonne. Par exemple, j'ai vu des gens qui n'avaient même pas compris qu'ils avaient eu gain de cause dans un litige tellement le courrier qui devait les informer était alambiqué. »

« Les lois sont sans cesse plus nombreuses »

« C'est vrai que, de temps en temps, face aux documents administratifs, on a besoin d'un bon traducteur », reconnaît Eveline Scheltens, direc-

trice de la CPAM de l'Essonne. « Il n'y a rien de plus compliqué que de faire des courriers simples », justifie son collègue de l'Assedic. « Les lois sont sans cesse plus nombreuses, les textes plus complexes, et l'exclusion progresse, ajoute Jean-François Gratioux, responsable du développement de l'institution. Dans les cités, nous avons affaire à des populations fragiles. Elles ont parfois des problèmes avec le français et peinent à s'y retrouver parmi les administrations. »

Désormais, l'objectif est donc de favoriser la présence des médiateurs dans les quartiers. A Athis-Mons, le poste est resté vacant près d'un an.

Aux Ulis, c'était le profil du médiateur qui semblait éloigné de ce que l'on attendait de sa fonction. L'intervention de ces arbitres est pourtant souvent indispensable. C'était le cas, par exemple, pour cette femme dont le mari s'est enfui avec une ardoise d'un million d'euros due au fisc. Mariée sous le régime de la communauté, elle avait été condamnée à rembourser alors qu'elle ne gagnait que le Smic. Après intervention du médiateur, elle a été relevée de ses obligations.

NICOLAS JACQUARD

Comment ça marche ?

« **U**N BUREAU, deux chaises, un téléphone, un ordinateur, et c'est parti ! », plaisante Roger Monpas. Le « petit dernier des médiateurs de l'Essonne », comme il se présente lui-même, a pris ses fonctions le 1^{er} octobre à Etampes. Si la tâche ne nécessite pas de moyens financiers importants (les délégués départementaux du médiateur sont bénévoles), elle requiert tout de même un certain savoir-faire pour se repérer dans les méandres de l'administration.

Très souvent, les délégués sont d'anciens fonctionnaires des préfectures ou du ministère de l'Intérieur. C'est le cas de Roger Monpas, qui a été commissaire division-

naire à Evry. Joël Huynh Kim Bang, quant à lui, était inspecteur des impôts. En poste à Grigny, il assure comme ses collègues deux demi-journées de permanence par semaine. Dans le courant du mois, il en tiendra également aux Tarterêts, à Corbeil. Une étude est en cours pour déterminer s'il serait possible, à partir des Ulis, d'étendre les services du médiateur à Massy et Palaiseau.

N.J.

Les six médiateurs sont à la préfecture d'Evry (01.69.91.96.64), à Athis-Mons (01.60.48.70.59), Brunoy (01.60.47.81.40), Etampes (01.69.92.99.91), Les Ulis (01.64.86.14.05) et Grigny (01.69.02.45.70). Les consultations sont gratuites.

CLÉS

- **282.** C'est le nombre de délégués départementaux du médiateur de la République qui officient actuellement en France, contre 120 fin 1999. Six d'entre eux exercent en Essonne.
- **52 %** des délégués sont des retraités.
- **70 %** des délégués sont en fonction depuis moins de quatre ans.
- **Un an** renouvelable. C'est la durée du mandat d'un délégué départemental.